CHAMBRE D'AGRICULTURE RHÔNE

LA NEWSLETTER TECHNIQUE DE LA VITICULTURE

LA TASSÉE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

NUMÉRIQUE

Le Syndicat des Vignerons de Condrieu, partenaire de la Sélection Vigne !

Depuis le 16 mars 2016, le Syndicat des Vignerons de Condrieu est signataire de la convention de partenariat avec l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin) pour l'amélioration variétale en viticulture. A ce titre, il est donc considéré comme un partenaire de la Sélection Vigne et un membre de la Commission Technique Nationale de Sélection et de Participation (CTNSP).

Ceci implique des engagements pour les deux parties : recherche, évaluation sanitaire, agronomique et œnologique, conservation, diffusion et valorisation des sélections…

Les 12 et 13 juin derniers, s'est déroulée l'Assemblée générale de printemps de la CTNSP dans le Sud-Ouest de la France. Au cours de cette AG, ont notamment été présentés : le bilan 2024 de la marque ENTAV et le budget prévisionnel 2025 pour financer les actions des partenaires, la proposition de modification du délai pour les tests sanitaires des conservatoires, le sujet « épineux » des dénominations variétales ou encore le bilan de la mandature qui vient de s'achever. Le bureau et le président ont d'ailleurs été réélus pour un nouveau mandat jusqu'en juin 2028.

Au programme également de cette AG :

- Visite de la parcelle conservatoire de clones de Tannat à Arrosès (Pyrénées-Atlantiques)
- Visite du Château Viella (Viella, Gers) et échanges concernant leur démarche d'implantation de variétés résistantes
- Présentation du travail engagé par la Cave de Plaimont (Saint-Mont, Gers) pour la préservation et la valorisation de variétés anciennes et locales, puis visite du chai expérimental
- Observation de lambrusques (*Vitis vinifera ssp. silvestris*) à Corneillan (Gers). Cette vigne sauvage est le plus proche parent de la vigne cultivée. Rare, elle est officiellement protégée en France.
- Visite de la parcelle pré-phylloxérique de Sarragachies (Gers). Âgée de 150 ans a minima, il s'agit de la seule vigne de France inscrite aux Monuments Historiques. Par ailleurs, cette vigne constitue l'un des derniers témoignages encore vivants d'un mode ancestral de viticulture aujourd'hui très rare (conduite en hautains).
- Visite de la parcelle expérimentale d'Aignan (Aignan, Gers)

Remerciements à l'IFV, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et Plaimont pour l'accueil et l'organisation de ces deux journées très enrichissantes.

La prochaine AG aura lieu le 24 novembre au Domaine de l'Espiguette (IFV), au Grau-du-Roi.

Les Partenaires de la Sélection Vigne France

Il s'agit d'un réseau, créé en 2000, comprenant à l'heure actuelle 40 organismes répartis dans tous les bassins viticoles français : chambres d'agriculture, interprofessions, associations techniques… en synergie avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin).

Ces différents acteurs de la filière viticole participent à la préservation et à l'amélioration des ressources génétiques de la vigne au travers de trois grandes missions fondamentales : la conservation, la sélection (clonale et variétale) et l'innovation variétale. Ceci garantit la durabilité, la diversité et l'adaptation de la vigne aux enjeux actuels et futurs, notamment climatiques et sanitaires.
Les 40 partenaires sont aussi réunis au sein de la Commission Technique Nationale de Sélection et de Participation (CTNSP).

La Commission Technique Nationale de Sélection et de Participation (CTNSP)

La naissance de cette commission fut entérinée le 4 octobre 2001 par le bureau de l'IFV, à la suite d'une proposition conjointe des organisations professionnelles viticoles et des organismes spécialisés sur le territoire national. Comme indiqué précédemment, elle réunit les 40 partenaires de la Sélection Vigne.
Les missions de la CTNSP sont les suivantes :

- Proposer des orientations et des priorités en matière de travaux de sélection clonale,
- Décider de la diffusion hors de France des clones agréés, en accord avec les partenaires signataires concernés par la variété ou par le clone,
- Assurer la conservation des connaissances acquises qui constituent un patrimoine inestimable pour la recherche future,
- Gérer et affecter selon des critères d'attribution précisés à l'article 2 du règlement intérieur de la CTNSP, les sommes dégagées à travers l'exploitation de la marque ENTAV by IFV&INRAE et réservées au profit des partenaires signataires de la convention.

Les conservatoires du réseau

Les conservatoires sont des parcelles viticoles dans lesquelles est maintenue la diversité inter et intra variétale des ressources génétiques de la vigne. Ils sont mis en place, maintenus, étudiés et enrichis par les partenaires du réseau.
Les premiers ont été créés autour de l'INRAE à la fin des années 1950. Ce travail a abouti à la constitution d'une réserve génétique de plus de mille clones pour les variétés de porte-greffes et de greffons, ainsi qu'à une amélioration sanitaire et qualitative importante du vignoble national.
Il existe aujourd'hui 189 parcelles conservatoires de cépages patrimoniaux, pour un total d'environ 20 000 accessions conservées à l'échelle du territoire national.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Corentin RONDEAU
corentin.rondeau@rhone.chambagri.fr
07 85 72 15 83